

Joël GIRAUD

L'Argentière-La Bessée, le 30 mai 2015

Député des Hautes-Alpes

Président de la Commission permanente
du Conseil National de la Montagne

Maire de L'Argentière-La Bessée

jgiraud@assemblee-nationale.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tunnel du Chambon : devant l'aggravation de la situation, les députés Joël GIRAUD (Hautes-Alpes) et Marie-Noëlle BATTISTEL (Isère) mobilisent les Préfets de Région et de zone de défense et de sécurité

Ayant appris, ainsi que ma collègue Marie-Noëlle BATTISTEL, députée de l'Isère, qu'une réunion de crise s'était tenue à la suite de l'aggravation des désordres géologiques dont nous n'avons été informés qu'hier soir à la lecture du communiqué de presse conjoint de l'État et des Conseils départementaux, nous avons hier soir téléphoné au Préfet de l'Isère pour lui faire part de notre étonnement sur la non saisine des Ministres de l'Intérieur et de la Défense par le Préfet de zone de défense et de sécurité de Lyon, malgré nos demandes réitérées, le cabinet de Jean-Yves LE DRIAN m'ayant confirmé être dans l'impossibilité d'étudier la mobilisation de moyens en l'absence de remontée d'information du Préfet de zone concernée. Le Préfet de l'Isère a donc dès hier soir à nouveau saisi le Préfet de zone de l'aggravation de la situation et ce matin le Préfet de la Région Rhône-Alpes. Côté Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Préfet des Hautes-Alpes a saisi hier soir la zone de défense sud „pour demander des moyens importants en matériel flottant et en personnel“. Ce matin, à ma requête, le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a appelé son homologue de Rhône-Alpes estimant „que cette affaire dure depuis trop longtemps et que les conséquences pour l'économie touristique du Briançonnais sont évidentes et à son avis sous-estimées par beaucoup“.

1. L'indispensable saisine des Préfets de défense et de sécurité de Lyon et Marseille.

En l'absence de réponse relative aux ponts flottants motorisés du génie militaire quant à leur disponibilité et de leur caractère opérationnel, et en l'absence de saisine du Ministère de la Défense et du Ministère de l'Intérieur par le Préfet de zone de défense et de sécurité de Lyon, territorialement compétent, malgré les demandes réitérées des Préfets des Hautes-Alpes et de

l'Isère, le Préfet de l'Isère a donc resaisi le Préfet de Région Rhône-Alpes et ce dernier a été également appelé ce matin par Michel CADOT, Préfet de la Région PACA, au vu de l'urgence de la situation.

Il s'agit de bien faire comprendre que le problème n'est pas une question de desserte locale pour 100 personnes comme semblent le croire les autorités de l'État en Région Rhône-Alpes mais d'une question de survie pour tout le Briançonnais et, en particulier, pour la Haute-Romanche qui, certes, sont dans la région voisine, mais qu'il convient de ne pas abandonner.

2. La purge nécessaire du pan de la montagne qui peut s'effondrer dans le lac.

Devant les désordres géologiques qui s'aggravent, le risque de glissement global du pan de montagne n'étant pas à exclure, la purge du pan de montagne concerné doit être étudiée d'urgence, avant que le lac ne monte trop car le risque de submersion des navettes lacustres qui contiennent 10 à 15 personnes par passage n'est pas une hypothèse à exclure.

AUJOURD'HUI IL EST CLAIR QUE CE DÉSORDRE GÉOLOGIQUE, DONT L'ÉVOLUTION EST PLUS RAPIDE QUE CELUI DE SÉCHILLENNE, CONDAMNE LA SAISON ESTIVALE ET QU'IL FAUT DIRECTEMENT TRAVAILLER À DES SOLUTIONS ALTERNATIVES OPÉRATIONNELLES POUR L'HIVER.

AU-DELÀ, LES POPULATIONS CONCERNÉES DOIVENT BÉNÉFICIER D'UNE ATTENTION SPÉCIALE : LES REPORTS D'ÉCHÉANCES FISCALES ET SOCIALES NE SAURAIENT RÉPONDRE AU PROBLÈME PUISQU'IL N'Y A PAS DE REVENUS EN L'ABSENCE D'ACCÈS ET **LE SUJET DOIT MOBILISER LA SOLIDARITÉ DE LA NATION ET CESSER D'ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN PROBLÈME MINEUR ET LOCAL.**